

COMMISSION AD-HOC POUR LES NOUVEAUX STATUTS DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE
DE L'ESPLANADE (AISE)

**Préavis n° 02/21 relatif à une demande de modification des statuts de l'Association Intercommunale
Scolaire de l'Esplanade (AISE)**

Au Conseil communal de Bassins,

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission ad hoc pour la révision des statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE) ('La Commission') composée de Mmes Manuela Bell, Carine Gex, Fabienne Gregersen, MM Markus Seitz-Schulze-Rouat et Nicolas Sudan s'est réunie le 22 mars 2021 avec les membres de la Municipalité pour prendre connaissance des nouveaux statuts de l'Aise, ainsi que le 29 avril 2021, après avoir reçu le préavis final.

La Commission a noté que les modifications portaient sur 6 articles. A savoir, les articles 2, 7, 25, 27, 29 et 39.

Après lecture et comparaison avec la version actuelle des statuts, La Commission constate que les modifications apportées sont en adéquation avec le but et les activités de l'AISE.

La modification de l'article 25 ainsi que le nouveau règlement interne des loyers (notamment l'article 5.2 'Calcul des Loyers' de ce règlement) auront un impact plus que positif pour la commune de Bassins.

Au vu de ce qui précède, La Commission remercie la Municipalité et notamment Madame Katia Gashi, pour les efforts et le travail fournis qui ont permis d'obtenir les changements nécessaires dans ces statuts qui favoriseront beaucoup plus la Commune de Bassins que les précédents statuts ; La Commission encourage donc le conseil communal à accepter ces nouveaux statuts tels que présentés.

Conclusion :

Vu le préavis No 02/2021, où les conclusions du rapport de La Commission ad hoc pour la révision des statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE), considérant que cet objet figure à l'ordre du jour, la Commission ad hoc pour la révision des statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE) recommande au Conseil Communal **d'approuver les nouveaux statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade.**

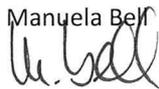
Bassins, le 29 avril 2021

Pour la Commission des nouveaux statuts de l'AISE :

Présidente : Fabienne Gregersen



Membres : Manuela Bell



Carine Gex



Nicolas Sudan
(Rapporteur)



Markus Seitz-Schulze-Rouat

